

Extrait du Saint Antonin Noble Val

<http://st-antoninnv.com/Le-Label-Ville-Active-et-Sportive.html>

Le Label "Ville Active et Sportive"

- Saint Antonin - Art de vivre -

Date de mise en ligne : lundi 20 février 2017

Saint Antonin Noble Val

Le Label "Ville Active et Sportive"

C'est à l'occasion du Forum SPORTCOLL de Montpellier le 7 février que 175 villes ont été labellisées « Ville active et sportive » pour les années 2017-2018, en présence de Monsieur Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'Etat aux sports.

Le Label « Ville Active et Sportive » est co-organisé par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, l'UNION sport & Cycle et l'ANDES (Association Nationale Des Elus en charge du Sport).

Ce dernier se veut accessible au plus grand nombre et a pour objectif de valoriser les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique et sportive, sous toutes ses formes. Cette labellisation, à 4 niveaux, vise à valoriser et récompenser les villes et collectivités locales qui :

- ❖ Proposent une offre d'activités physiques et sportives innovante, de proximité et accessible au plus grand nombre.
- ❖ Contribuent par ce biais à l'animation et l'attractivité de leur territoire, au renforcement du lien social, au tourisme et au bien-être des concitoyens.

Il est attribué pour une durée de deux ans sur la base de 4 critères :

- ❖ La motivation de la candidature.
- ❖ La présentation du projet sportif.
- ❖ L'état des lieux sportifs du territoire.
- ❖ La politique sportive et les initiatives innovantes.

Le comité de labellisation était constitué des 3 membres fondateurs, ainsi que des représentants des Editions de Bionnay et de Sport & Citoyenneté.

Ainsi 175 villes ont obtenu le Label « Ville Active et Sportive ».